

Jean-Baptiste André Godin à Aristide Claris, 26 septembre 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 1 p. (369r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Aristide Claris, 26 septembre 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51334>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 septembre 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Claris, Aristide \(1843-1916\)](#)

Lieu de destination 62, rue de Dunkerque, Paris

Description

Résumé Godin répond à la lettre de Claris du 8 septembre 1883. Il accepte la proposition que lui avait faite Claris le 27 août de venir faire un essai de rédacteur du journal *Le Devoir* pendant un mois pour 400 F. Il indique qu'il lui remboursera ses frais de voyage à hauteur de 35 F s'ils ne s'entendent pas. Il lui demande s'il peut venir avant le 1er octobre.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir, Emploi](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Geise 26 juillet 88

Monsieur Larivière

Une assez longue absence m'a faité de différer jusqu'aujourd'hui la réponse à votre lettre du 3^e

Si vous étiez toujours dans les environs que vous m'exprimez dans votre lettre du 27 aout, c'est à dire de venir faire un mois d'août, soit au moins quatre mois des Derniers, nous pourrions être gratté

cents francs demandés et, pour le cas où nous ne nous entendrions pas, je vous rembourserais trente-cinq francs pour nos frais de voyage, ceci dit après l'éviter qu'il s'étalisse de malentendus sur ce point.

Si vous exceptez maillly une place saison si vous êtes disposé à venir ici pour le 1 octobre ?

Malilly agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération

Ferdinand